

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2012

Publication : 26/04/2012

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA**

Séance du 13 avril 2012

**Affectation de résultat
du compte administratif 2011**

Délibération n° 003/2012

L'an deux mille douze, le treize avril, à 18 h 00, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, Antoine VINCILEONI.

Etaient présents :

CASILI Antoine, MILLET Claude, Adjoints au Maire.
PIERLOVISI Magali, SIMEONI Diane, NUSS Guillaume, BIANCAMARIA Michel,
CASASOPRANA Antoine Conseillers municipaux.

Etaient absents :

Avait donné procuration :

BIANCHI Dominique à PIERLOVISI Magali
MARCAGGI Paul à CASILI Antoine
VINCILEONI Antoine Jean à VINCILEONI Antoine.

Nombre de membres composant l'assemblée : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Le quorum étant atteint, M. Guillaume NUSS est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

Conformément à l'instruction M14 qui régit le budget de la commune, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2011 fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 90.145,23 €

Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

SECTION INVESTISSEMENT

Solde d'exécution d'investissement	-13.577,93
Résultat antérieur reporté	11.340,13
Total	-2.237,80
Restes à réaliser en dépenses	27.487,10
Restes à réaliser en recettes	22.281,47
Solde des restes à réaliser	-5.205,63
BESOIN DE FINANCEMENT	7.443,43

SECTION FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	26.438,19
Résultat antérieure reporté	63.707,04
RESULTAT A AFFECTER	90.145,23

AFFECTATION

1 / Affectation en réserve au compte 1068 en recettes d'investissement	7.444,00
2/ Report en fonctionnement au compte 002 en recettes	82.701,23

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2011 du budget de la commune tel qu'exposé supra.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents ou représentés d'approuver, tel qu'exposé, l'affectation du résultat du compte administratif 2011 du budget de la commune.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
VINCILEONI Antoine